

17.09.2008 - 16:31 Uhr

Discrimination et racisme dans le système de santé et de prévoyance sociale

Bern (ots) -

La Conférence nationale de la Croix-Rouge suisse, qui s'est tenue le 17 septembre 2008 à Berne, a été consacrée à une problématique aussi délicate que complexe.

Si les institutions du système de santé et de prévoyance sociale fournissent bien une aide professionnelle, elles n'en sont pas moins régulièrement le théâtre d'incidents racistes. Les victimes en sont tant les patients et les clients que les collaborateurs eux-mêmes qui, en raison d'une apparence qui les désigne comme « étrangers », de leur langue, de leur nationalité, de leur âge, de leur sexe ou de leur confession religieuse, se heurtent à un rejet ou à un traitement pénalisant. Les auteurs ne sont pas toujours conscients de la portée de leurs actes et les personnes touchées n'osent généralement pas en parler. Souvent, la discrimination n'est pas appréhendée comme telle par ceux qui en sont la cible. C'est notamment le cas lorsqu'elle est ancrée dans les pratiques de l'entreprise, par exemple des modalités de communication qui excluent certains individus.

Le manuel « Rassistische Diskriminierung im Spital verhindern » (Prévenir la discrimination raciale en milieu hospitalier, ouvrage en allemand) a été présenté lors de la conférence. Première publication en Suisse traitant ouvertement du problème de la discrimination raciale en milieu hospitalier, il propose des possibilités d'action concrètes. Ce guide pratique est destiné à aider employeurs et collaborateurs à appréhender la réalité de la discrimination raciale dans leur environnement et à la combattre.

Outre les migrants, les personnes âgées ou handicapées sont particulièrement exposées à la discrimination. Ainsi, les patients présentant un âge avancé, une fragilité sociale ou des troubles psychiatriques font l'objet d'un rationnement caché. L'accès difficile aux soins de santé - notamment pour les sans-papiers - est une autre forme de discrimination, comme l'ont souligné les intervenants.

Les jeunes ne sont pas non plus épargnés. Cependant, leur rôle ne se limite pas à celui de victimes ou d'auteurs d'actes racistes. Une des conférencières a souligné leur potentiel en tant qu'acteurs de la lutte contre le racisme. En collaboration avec le délégué à l'intégration du canton de Fribourg et le milieu éducatif fribourgeois, la Croix-Rouge Jeunesse a lancé un projet mis en oeuvre pour des jeunes par des jeunes. Se fondant sur une bande dessinée intitulée « Moi, raciste !? », des adolescents de plus de 15 ans abordent le thème du racisme avec des élèves de leur âge dans les écoles professionnelles et les gymnases. L'ouvrage illustre des discriminations fondées sur le genre, la religion, les convictions, l'origine ethnique, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle.

Bilan de la conférence : dans le cas des groupes socialement exposés, il importe notamment de veiller au respect des droits inaliénables. Maria Roth-Bernasconi, conseillère nationale, a formulé ainsi l'objectif visé : « ... [il faut] que la politique de demain en matière de santé-social soit au service de l'humain, et de TOUS les humains. Une préoccupation qui s'inscrit pleinement dans la mission humanitaire de la Croix-Rouge. »

Contact:

Heinz Heer, responsable Communication, département Santé et intégration CRS (tél. 079 689 69 00)

Hildegard Hungerbühler, responsable Fondements et développement,
département Santé et intégration CRS (tél. 079 546 18 30)

www.redcross.ch > Dossiers

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002289/100569831> abgerufen werden.